

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem

Faculté des Langues Etrangères



Mémoire présenté pour l'obtention

Du diplôme de Master

Option : Didactique du FLE et Interculturalité

**La médiation langue maternelle, langue étrangère dans
l'apprentissage du FLE
Cas de première année moyenne.**

Présentée par :

Mme. Brahimi Rabia

Membre du jury :

Encadreur : Mme. Stambouli.M

Présidente : Mme. Benahmed

Examineur : Mme. Hamimeche

Année universitaire : 2015/2016

Remerciements

Je tiens à exprimer ma gratitude à ma directrice de recherche Madame « Meriem Stambouli » qui a accepté de suivre ce travail. Je la remercie également pour ses conseils et ses orientations.

Mes remerciements vont aussi à tous les membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Un grand merci aussi à l'enseignante et au groupe d'élèves qui ont participé aux activités et de répondre à nos questions.

Mes remerciements s'adressent également aux membres de ma famille, ainsi qu'à tous ceux qui m'ont soutenu tout au long de ce parcours.

Dédicace

A ma chère mère, et mon cher père, pour tout le mal qu'ils se sont donnés afin de me faciliter ma tâche, en témoignage de la profonde affection que je leur porte

A mes sœurs Aida, Khadidja, Samira et Zohra qui m'ont beaucoup soutenu durant toutes mes études.

A tous ceux qui me sont proches et ceux qui ont contribué à ma formation qu'ils trouvent là toute ma reconnaissance.

Table des matières

Introduction générale.....	5
-----------------------------------	----------

Cadre théorique

Chapitre I La situation du français en Algérie.

1. Le plurilinguisme en Algérie.....	8
2. Bilinguisme et enseignement des langues.....	10
3. La place du français en Algérie.....	11
4. La place de L1 dans l'enseignement de la L2.....	12

Chapitre II La langue maternelle et la médiation

1. Que veut dire une langue maternelle.....	14
2. Que veut dire une langue étrangère.....	15
3. La médiation en classe de langue.....	16
• Définition de la médiation	
4. Les types de la médiation.....	18
• Médiation linguistique	
• Médiation culturelle et interculturelle	
• Médiation pédagogique.	
5. Les activités et stratégies de la médiation.....	19

Cadre pratique

Chapitre III Méthodologie de la recherche

1. Description du terrain.....	21
2. Description de l'échantillon.....	21
3. Description de corpus.....	21
4. Contenu du questionnaire.....	21
5. Résultats du dépouillement du questionnaire.....	22

Introduction

La présente étude qui s'inscrit dans le cadre de la didactique des langues étrangères en Algérie à savoir l'enseignement du français aux élèves du cycle moyen, se propose d'aborder la question de l'utilisation de la langue maternelle dans une classe comme un appui ou un obstacle d'apprentissage d'une langue étrangère.

Apprendre une langue étrangère, c'est apprendre à communiquer, à s'exprimer, c'est apprendre une culture, des modes de vies, de se construire. Selon, Grandguillaume

*« La langue est le lieu où s'exprime et se construit le plus profond de la personnalité individuelle et collective. Elle est le lien entre passé et présent, individu et société, conscient et inconscient. Elle est le miroir de l'identité. Elle est l'une des lois qui structurent la personnalité »*¹. (Benrabeh, 1999 :9) :

En effet, durant les cours auxquels nous avons assisté, nous nous sommes vite aperçu que l'arabe était trop utilisé dans une classe de langue, Certains élèves *« traduisent, interrompent le cours par des gloses en langue maternelle »*² (D.Lee Simon, 1997 :446). Cette observation directe nous a poussées de traiter ce sujet pour savoir quelle place occupe la langue maternelle dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

Problématique :

Le recours à la langue maternelle a suscité beaucoup de débats entre chercheurs et didacticiens. Les méthodologies pré-communicatives du dernier siècle ont rejeté toute intrusion à la langue maternelle en cours de langue. Il s'agissait de favoriser l'acquisition en milieu naturel par imprégnation tout en interdisent le recours à la langue première car le contact entre deux langues pendant l'apprentissage peut avoir des conséquences négatives sur l'appropriation de la langue étrangère.

D'autres didacticiens accordent un rôle important à la langue maternelle dans l'apprentissage de la langue étrangère.

¹Benrabeh, M, *langue et pouvoir en Algérie*, Paris, Ed Segquier, 1999, p.09.

² Simon, D-L, *Alternance codique en classe de langue : rupture de contrat ou suivie. Etudes de linguistique appliquée*, Paris, Ed Didier, 1997, p (445-467)

D'ailleurs, c'est ce que nous allons développer tout au long de ce mémoire. Notre travail aura pour but de mettre l'accent sur le recours à la langue première visible sous forme d'alternance codique pour pouvoir décrire le rôle de cette dernière dans l'appropriation de la langue étrangère. Vu l'importance de ce phénomène, on arrive à dégager le problème de cette recherche : **Quel rôle réserver à la langue maternelle dans l'acquisition d'une langue étrangère ? Autrement dit, Peut-on la considérer comme une aide ou un facteur bloquant à l'apprentissage du français langue étrangère ?**

Hypothèses :

C'est à cette question que nous allons partir dans notre optique de l'hypothèse que l'utilisation de la langue maternelle, comme procédé d'explication, joue un rôle facilitateur dans la construction du sens en langue étrangère.

De même, elle sert à maintenir les relations personnelles et de développer l'intercompréhension entre les enseignants et les apprenants.

Pour vérifier cette hypothèse ; notre étude s'est appuyée sur des observations de classes, ainsi sur une enquête par questionnaires auprès des enseignants du cycle moyen.

Méthodologie :

Pour ce faire, nous divisons notre recherche en trois chapitres. Dans le premier chapitre, nous donnons un aperçu de la situation du français en Algérie. Nous parlons du plurilinguisme, bilinguisme et enseignement des langues ainsi, la place de français en Algérie et la place de la langue première dans l'histoire de l'enseignement de la langue étrangère.

Quant au deuxième chapitre, qui portera comme titre la langue maternelle et la médiation. Comportera la définition de quelques concepts clés qui ont une relation avec notre sujet comme de langue maternelle, langue étrangère et la médiation. Ainsi, les types de la médiation et les activités et stratégies de la médiation.

Le troisième chapitre sera basé sur une enquête par observation et par un questionnaire adressé aux enseignants de la première année moyenne ou on va faire une description de l'enquête et analyser les données dans le but de clarifier le rôle que semble jouer la L1 dans l'enseignement/apprentissage de la L2.

Objectif du travail :

A travers ce travail, nous voulons bien démontrer que :

- D'un côté, nous ne tenons pas à remettre en question « la nécessité de tout français » pour l'installation d'une compétence communicative en langue étrangère.

- De l'autre, nous voulons examiner le rôle que peut jouer la langue première dans l'apprentissage de la langue étrangère et contourner la vision négative de son emploi chez les apprenants d'une langue étrangère. Le but de ce travail est donc de montrer que le tout français est indispensable pour engager l'apprenant vers l'autonomie avec un recours raisonné à la langue maternelle.

Chapitre I

On va traiter dans ce chapitre la situation du français en Algérie ou on va donner parler du plurilinguisme en Algérie, ainsi, le bilinguisme et l'enseignement des langues. Et aussi on va définir l'alternance codique et donner types et fonction de ce dernier.

1. Le plurilinguisme en Algérie :

L'Algérie peut être considérée comme étant un pays plurilingue et multiculturel ; dans son article sur la culture et plurilinguisme en Algérie, Sebaa. R, trouve que : *« l'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation quadrilinguisme sociale : arabe conventionnel/ français/ arabe algérien/ tamazight. Les frontières entre ces différentes langues ne soit ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, au même titre que l'arabe algérien, les différentes variantes tamazight et l'arabe conventionnel redéfinit les fonctions sociales de chaque idiome. Les rôles et les fonctions de chaque langue, dominante ou minoritaire, dans ce continuum s'inscrivent dans un procès dialectique qui échappe à toute tentative de réduction. »*³

*« La créativité linguistique qui caractérise le locuteur natif apparait de manière éclatante dans le langage des jeunes, qui représentent la majorité de la population en Algérie. La pratique, dictée par de besoins immédiats de communication, produit une situation de convivialité et de tolérance entre les langues en présence : arabe algérien, berbère, et français. Dans les rues d'Oran, d'Alger ou d'ailleurs, l'Algérien utilise tantôt l'une, tantôt l'autre, tantôt un mélange des deux ou trois idiomes. »*⁴(Benrabeh, 1993 :177)

La situation linguistique algérienne comporte une configuration quadridimensionnelle, qui se compose essentiellement de :

Dans un domaine formel, l'arabe classique : langue officielle et nationale, réservée à l'usage officiel et religieux (langue du coran), elle jouit ainsi d'une place privilégiée, comme

³Sebaa. R, « culture et plurilinguisme en Algérie », Paris

⁴Benrabeh. M, « l'arabe algérien véhicule de la modernité », France, 1993 :177

faisant partie de l'identité nationale algérienne qui se compose, désormais de la triade : l'Islam, l'arabité et l'amazighité.

Le français : officiellement, 1^{er} langue étrangère, mais cette langue connaît une certaine co-officialité, du fait que sa présence est assez importante dans la société algérienne ; par exemple, l'enseignement universitaire est, en grande partie, assuré en français, surtout pour les branches médicales et techniques.

*« La réalité empirique indique que la langue française occupe en Algérie une situation sans conteste, unique au monde. Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif. Il est de notoriété publique que l'essentiel du travail dans les structures d'administration et de gestion centrale ou locale, s'effectue en langue française. Il est tout aussi évident que les langues algériennes de l'usage, arabe ou berbère, sont plus réceptives et plus ouvertes à la langue française à cause de sa force pénétration communicationnelle. »⁵(Sebaa. R, *culture et plurilinguisme en Algérie*)*

Dans un domaine informel, l'arabe algérien : langue de la majorité des algériens, d'un point de vue sociolinguistique, le langage quotidien connaît une association avec d'autres langues notamment le français ; l'arabe algérien accepte en son sein des mots et structures grammaticalement tirées de la langue française.

« En Algérie, le français conserve le statut de langue seconde pour toute une génération d'Algériens colonisés, il a laissé des traces importantes sous forme d'emprunts dans l'arabe dialectal »⁶(Dabène.L, 1981 : 39)

L'amazighe plus connu sous l'appellation de langue berbère. Langue nationale depuis avril 2002. L'amazighe se constitue essentiellement du Kabyle, du Chaoui, du mozabite, du touareg.

⁵Sebaa. R, « *culture et plurilinguisme en Algérie* », Paris.

⁶Dabène.L, « *sociolinguistique pour l'enseignement des langues* » Paris, Hachette, 1981 : 39

Pour conclure, « *l'Algérie est un pays trilingue. Elle a la chance d'ouvrir sur le monde trois fenêtres au lieu d'une, de pouvoir s'alimenter à trois cultures au lieu d'une seule. Mais cette chance a été dès le départ confisquée* »⁷ (Djaout, 1993).

2. Bilinguisme et enseignement des langues :

Il faut reconnaître qu'aujourd'hui avoir recours à une autre langue que sa langue maternelle permet d'élargir les stratégies linguistiques⁸ d'un locuteur et d'étoffer, par la même, son discours métalinguistique⁹. M. Causa explique aussi, à ce sujet, que la réalité dans le domaine de l'enseignement montre que l'alternance codique employée par l'enseignant est une pratique naturelle conforme à toute situation de communication de contact de langues.

Cette pratique langagière ne va non plus à l'encontre des processus d'apprentissage : elle constitue au contraire un procédé de facilitation parmi d'autres, selon le même auteur : « *Pour faciliter l'accès à la langue cible, l'enseignant emploie l'autre code qui circule dans la classe* »¹⁰. (M. Causa, citée par S. Ehrhart, 2002 :3)

Cette orientation nouvelle de la méthode d'apprentissage des langues a été décelée quelques années plus tôt par Louis Dabène (1994 :87) : « *On tend de plus en plus à considérer le parler du bilingue comme un ensemble original dont il eut été plus bénéfique d'étudier le fonctionnement que de repérer les déviances ou les insuffisances par rapport aux normes standard des langues concernées* »¹¹.

Dans cette optique, l'alternance codique, « *c'est-à-dire les passages dynamiques d'une langue à l'autre, est l'une des manifestations les plus significatives du parler bilingue* »¹² (Causa, 2007 :18), doit donc être considérée comme stratégie

⁷Djaout, 1993

⁸ Une stratégie linguistique est ce qui permet d pallier certaines des difficultés que l'on pourrait prouver dans le maniement de la langue cible (J.P.Cuq, 2003 :225)

⁹ Le discours métalinguistique est une manifestation, dans l'acte d'énonciation, de l'attitude du locuteur, face à la langue et ses pratiques (M. Perrault, 2006 :17)

¹⁰Causa.M, citée par S. Ehrhart, 2002 :3

¹¹Dabène. L, Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Paris, Hachette, 1994, p : 87

¹²Causa.M, « L'alternance codique dans l'enseignement d'une langue étrangère : stratégies d'enseignement bilingue transmission de savoir en langue étrangère, Peter Lang, 2002 :18

d'enseignement/d'apprentissage dans des situations de forte demande d'échange communicatif. Chez les enseignants, la stratégie du code-switching, qui désigne la capacité volontaire à faire intervenir une deuxième langue dans le discours, a des fins didactiques : ils alternent les afin de mieux expliquer une consigne ou une leçon (plan du contenu), de

structurer le déroulement d'un cours (plan didactique), ou de rapprocher des apprenants (plan émotionnel).

3. La place du français en Algérie :

Le paysage linguistique en 1962 est largement dominé par le français. C'est la langue utilisée dans l'administration, omniprésente dans l'environnement, et diffusée dans un système d'enseignement en voie d'expansion.

La langue française occupe encore une place prépondérante dans la société algérienne, et ce, à tous les niveaux, économique, sociale et éducatif. Le français garde toujours un prestige dans la réalité algérienne, et en particulier dans le milieu intellectuel. Bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne.

En effet, le français est un outil de travail important pour les algériens que ce soit sur leurs lieux de travail, à l'école ou même encore dans la rue. La langue française n'est pas uniquement un héritage de cent trente-deux ans de colonisation, elle est toujours présente dans la société algérienne grâce à ce qu'on appelle « éclatement des frontières ». La télévision et l'internet qui rend les échanges avec les francophones possibles et intensifs réduisent la distance entre les deux pays. C'est pour cette raison qu'il est important de rendre compte de la place qu'occupe la langue française dans la société algérienne, d considérer cette langue comme un acquis à conserver permettant l'ouverture sur le monde extérieur et de voir en la francophonie une autre manière de vivre l'universel.

Elle est présente linguistiquement d'une façon directe, dans les multiples usages qu'en sont fait, dans l'enseignement, l'administration, les médias, la famille, mais aussi d'une façon indirecte, dans les parlers arabes et berbères.

Dans le secteur éducatif, la langue arabe à pris en charge les enseignements des matières scientifiques dans le primaire, le moyen et le secondaire. Mais cette arabisation n'a pas été poursuivie dans le supérieur étant donné que le français reste la langue des

enseignements scientifiques et techniques. Dans ce contexte, il importe d'envisager un élargissement du français dans le cadre éducatif en se basant sur sa place dans la réalité actuelle.

4. La place de la L1 dans l'histoire de l'enseignement de la L2 :

L'emploi de la langue maternelle en classe de langue étrangère a toujours été objet de discussion. Dans l'enseignement des langues classiques, la LM était omniprésente dans l'apprentissage. Il s'agissait d'apprendre la structure et le vocabulaire d'une langue étrangère grâce à sa traduction en langue maternelle. Ces pratiques traditionnelles ont été remises en cause par la méthode directe qui prenait pour la première fois en cause l'aspect oral de la LE et recommandait à « *L'enseignant d'utiliser, dès la première leçon la seule L2 en s'interdisant d'avoir recours à la L1....* »¹³ (H, Besse, In Causa, M. 2002 :42). La méthode audio orale limitait l'apparition de la L1 et exigeait la favorisation de la L2 en classe car les habitudes linguistiques de la langue maternelle étaient considérées principalement comme une source d'interférence lors de l'apprentissage d'une langue étrangère et la fameuse analyse contrastive était conçue généralement pour éviter ou évacuer ces interférences de la production des élèves, alors que la méthode SGAV, fondé sur l'objectif de communication, laissait très peu de place à l'utilisation de la LM.

A partir de la fin des années soixante-dix, grâce « *au dépassement d'une perspective monolingue* »¹⁴ (Causa, M. 2002 :43) une attitude moins stricte envers la LE est adoptée : avec l'approche communicative puis l'approche actionnelle la LM est acceptée dans la mesure où elle peut aider l'apprentissage de la LE sans pour autant être considérée comme un support d'enseignement. Ce n'est que depuis une dizaine d'années que l'on prend en compte que la langue maternelle peut être un support et un appui à l'apprentissage et que l'on respecte les compétences linguistiques et culturelles des apprenants.

L'apprenant est alors encouragé à explorer les langues en présence dans des dispositifs scolaires qui rompent avec les pratiques héritées de la méthode directe basée sur un

¹³ H, Besse, In Causa, M. 2002 :42

¹⁴ Causa.M, « *L'alternance codique dans l'enseignement d'une langue étrangère : stratégies d'enseignement bilingue transmission de savoir en langue étrangère*, Peter Lang, 2002 :43

idéal monolinguisme en mettant en valeur les acquisitions antérieures de l'apprenant dans la réflexion didactique mais cela n'a pas nécessairement eu de répercussions tangibles de la façon dont la politique linguistique algérienne conçoit l'utilisation de la langue première des élèves lors de l'apprentissage du FLE. Considérant une langue maternelle comme une source d'interférence, cette pratique espère éviter le recours à la L1 par les apprenants en agissant

aux écoles d'inciter les enseignants à n'utiliser que le français dans tous les travaux scolaires, à emmener les élèves à s'exprimer uniquement en français et à leur assurer un enseignement ou les échanges doivent être entièrement en français.

Or les élèves et les enseignants « ne se reconnaissent pas dans cette norme scolaire ressentie comme étrangère parfois inaccessible »¹⁵ (A. Boudreau 2005). Comme nous le verrons, cela s'explique par la réalité linguistique algérienne caractérisée par la cohabitation de différentes langues dans les pratiques langagières des Algériens.

¹⁵ Opc.cit, Boudreau. A, « quel français enseigner en minoritaire ? », 2005, <http://www.univ-rouen.fr//davantage/glotopol>.

Chapitre II

Dans ce chapitre, on va éclairer et mettre en relief les notions de langue maternelle et langue étrangère, ainsi que la relation entre ces deux notions et les compétences que possèdent les enseignants en langue étrangère afin de parler sur les effets du recours à la langue maternelle sur l'apprentissage du FLE

1. Que veut dire une langue maternelle ?

La langue maternelle est un concept ambigu..... « *L'impossibilité d'en arriver à une notion de langue maternelle qui soit univoque et universellement admise* »¹⁶ (Gagné, 1990, p.15)

Alors nous essayons de donner des sens proches ; cela nous permettrons de dire que la langue maternelle c'est :

- **La langue de la mère :**

La langue maternelle est celle qui est parlée par la mère ou par l'environnement parental immédiat. Alors, elle se définit comme celle que le locuteur emploie le plus, dans les sphères d'activités les plus diverses, ou encore comme celle à laquelle il s'identifiera de manière privilégiée, parce que c'est la langue emblématique du groupe ou de la communauté aux quel il adhère.

- **La langue première :**

¹⁶Gagné, 1990, p.15

L'expression « langue première » par opposition à « langue seconde ». La langue maternelle est la première dans l'ordre d'acquisition. Elle jouit ainsi d'une sorte de droit d'ainesse, lié au privilège d'avoir été acquise au moment le plus favorable : celui qui est le plus proche de la naissance.

- **La langue acquise « naturellement » :**

La langue maternelle est caractérisée par le fait qu'elle a été acquise de façon naturelle. Cela prend en compte à trois choses :

- La part de la réflexion dans l'acquisition est minime. (on apprend sans rendre compte)
- Le locuteur s'approprie la langue naturelle sans l'aide d'une intervention pédagogique quelconque (apprentissage autonome).
- L'apprentissage se fait par simple contact, grâce aux interactions successives avec l'entourage familial (apprendre à parler avec les autres).

- **Langue source :**

Le terme de « langue source » opposé à celui de « langue cible ». Tout particulièrement ; il est utilisé par la linguistique contrastive puis par certains didacticiens. Ce terme ne désigne généralement dans cette perspective qu'une entité abstraite, et non l'ensemble des compétences réelles des sujets.

- **Langue native :**

La langue maternelle est celle qui est parlée par les natifs du pays ou la personne habite. La langue native est surtout celle que l'individu assimile et comprend mieux, au sens d'une valorisation subjective qu'il fait par rapport aux langues qu'il connaît.

2. Que veut dire une langue étrangère ?

Une langue étrangère est une langue qui n'est pas la langue maternelle d'une personne, si bien qu'elle doit en faire l'apprentissage pour pouvoir la maîtriser. Ceci peut se faire de différentes manières : par la voie scolaire, par des cours, des stages ou des formations à l'âge adulte, par des manuels ou des méthodes multimédia, par le bain linguistique, etc. Ainsi, Besse (1987 :14) considère qu' « une langue seconde/étrangère peut être caractérisée

comme une langue acquise (naturellement) ou apprise (institutionnellement) après qu'on a acquis au moins une langue maternelle et, souvent, après avoir été scolarisé dans celle-ci »¹⁷.

La langue considérée comme étrangère dans un pays est, en principe, la langue officielle d'un ou plusieurs Etat étrangers. De son tour, Dabène a mentionné que certaines langues apparaissent alors aux sujets comme plus étrangères que d'autre, ce degré étrangeté variant à la fois dans le temps et dans l'espace.

« Les langues étrangères ne sont pas une matière scolaire comme une autre dans la mesure où elles sont utilisables directement et telles quelles à l'extérieur de la classe vis-à-vis d'interlocuteurs qui n'ont rien à voir avec la classe elle-même. »¹⁸ (Dabène, 1994).

3. La médiation en classe de langue :

- **La définition de médiation :**

Le concept de médiation constitue, aujourd'hui, l'une de préoccupations majeures de la didactique des langues. Elle est définie comme *« l'ensemble des aides (personne et instrument) mises à la disposition de l'apprenant pour faciliter provisoirement son appropriation de la L2 et l'utilisation autonome ultérieure de celle-ci ; action de la personne qui facilite l'apprentissage de la L2 par une relation d'aide, de guidage, avec ou sans instrument »¹⁹*. Cette définition contient deux acceptions, la médiation est un processus qui repose sur deux actions, soit sur une action directe (l'intervention de l'enseignant), soit sur une action indirecte (l'utilisation des instruments).

Cependant, *« le travail de médiation ne se limite donc pas à l'intervention de l'enseignant dans la classe mais se situe tout en amont, lors du choix des outils et des*

¹⁷Besse (1987 :14)

¹⁸ Dabène, 1994

¹⁹Rezeau, Ioseph, « médiation, médiatisation et instrument d'enseignement » disponible sur le site : <http://asp.revues.org/1656> ; DOI : 10.4000/asp.1656)

vecteurs de la médiation que sont les supports et les médias qu'il va utiliser, ou encore les activités qu'il va proposer aux apprenant, créant ainsi une situation interactive »²⁰.

Danielle Chini insiste ici, beaucoup plus sur l'action indirecte, l'utilisation des différents moyens, supports et activités que l'enseignant intègre dans sa classe pour réussir son cours afin de motiver leurs apprenants.

Dans un sens pédagogique, la médiation c'est créer un environnement enrichissant et social, où les apprenants se sentent rassurés ou ils n'ont pas de honte de leur langue maternelle, qu'ils parlent à domicile, la médiation offre aux apprenants la possibilité d'incorporer la nouvelle information dans leurs représentations de la réalité déjà acquises.

Dans un autre domaine, la médiation est définie par la psychologie cognitive comme « l'ensemble des aides ou des supports qu'une personne peut offrir à une autre personne en vue de lui rendre plus accessible un savoir quelconque (connaissances, habilités, procédures, solutions) »²¹. Cette définition est un accord avec celle de Martinez, toujours le but est de transmettre un savoir à l'aide d'un support.

Alors, la médiation pédagogique consiste à permettre à l'apprenant de devenir responsable de la construction de ses savoirs et de l'actualisation de sa personne dans une perspective métacognitive.

Ainsi, la médiation peut se traduire par un dialogue pédagogique établi entre les deux partenaires de l'action éducative car ce dialogue est important à connaître leurs représentations mentales, pour que l'enseignant aide son apprenant à porter un regard critique sur sa façon d'apprendre et de comprendre, et sur la manière dont il interagit avec les autres et l'environnement.

Donc, nous pouvons dire que la médiation effectuée par l'enseignant demeure un élément indispensable à chacune des opérations que l'élève fait apprendre, parce que le rôle de l'enseignant-médiateur est de guider ses apprenants dans l'appropriation de leurs processus mentaux et les engage cognitivement en les incitant à expliquer leurs façons de faire.

²⁰ Chini, Danielle, « médiation : quelques remarques sur un terme pluriel », disponible sur : <http://asp.revues.org/>

²¹ Raynal, François et Rieu, Alain cité par Capra et Arpin, Lucie « la médiation pédagogique de l'enseignant : une composante essentielle dans l'apprentissage par projet », disponible sur : <http://www.erdit.org/culture>

Enfin, la médiation est une méthode de faire voir aux apprenants comment ramasser les informations nécessaires pour accomplir les tâches proposées car cette méthode aide l'apprenant à devenir autonome.

4. les types de médiation :

La médiation se révèle une notion centrale car elle sous-tend toutes les situations et processus de contrat linguistique et culturel facilitant la circulation d'information, les relations interpersonnelles et l'intégration sociale. Cependant, elle renvoie à plusieurs acceptions qu'il faut prendre en compte, en particulier pour la formation des enseignants, les programmes et les progressions.

- Médiation sociale et pédagogique :

A partir de la psychologie de l'enfant et aux travaux du psychologue Vygotski, qui devient par extension « étayage » et aux travaux de Burner. Le maître d'école est médiateur, accompagnateur, voire tuteur, et son rôle est d'aider l'enfant à apprendre et à devenir autonome : « l'enfant apprend à l'école non pas ce qu'il faut faire tout seul mais ce qu'il ne sait pas encore faire, ce qui lui est accessible en collaboration avec le maître, il saura le faire tout seul demain »²² (Vygotski, 1997 :355)

²² Vygotski, L, « pensée et langage, (traduction française, F. Sève), Paris, 1997, cité par : Stambouli. M

Donc, la médiation pédagogique est considérée comme une posture de l'enseignant. Celui-ci ne se comporte pas comme un détenteur de savoir qu'il inflige, impose, mais comme un facilitateur de découverte et de compréhension.

- Médiation linguistique :

Elle est assimilée à celle de traduction en classe par des exercices de traduction de la langue cible vers la langue source et inversement. La médiation linguistique dans sa forme orale existe dans les classes du primaire en Algérie, mais pas dans sa forme écrite car les langues sources ou les langues maternelles n'ont pas le statut de langues écrites formelles. La médiation peut prendre la forme de reformulation comme stratégies cognitive et énonciatives en classe. Les interactions de classe et les négociations du sens dans la compréhension sont aussi une forme de médiation.

Alors, la médiation linguistique, dans le cadre Européen commun de référence pour les langues, les activités de médiation constituent, de la même façon que les activités de compréhension (orale et écrite), d'expression (orale et écrite) et d'interaction, une activité basique, à travers laquelle l'utilisateur agit en tant qu'intermédiaire entre des interlocuteurs incapables de se comprendre en direct. Il s'agit habituellement (mais non exclusivement) de locuteurs de langues différentes »²³ (CECR, 2001 :71)

- Médiation culturelle :

La médiation culturelle est par essence un processus de mise en œuvre sociale ; elle fédère l'art et le public dans le seul but d'apprendre et d'apprécier. Elle regroupe l'ensemble des actions qui visent à réduire l'écart entre l'œuvre, l'objet d'art et de culture. Mais ce type est représenté par des activités parascolaires qui sont très absentes à l'école. Les sorties scolaires se font de plus en plus rares ; certains élèves ne connaissent pas les théâtres et les musées

5. Activités et stratégies de médiation :

Si la médiation renferme déjà un grand potentiel motivant et intégrateur pour le développement et la stimulation de certaines compétences et stratégies, cela est d'autant plus fort dans l'enseignement des langues étrangères.

²³ Conseil de l'Europe, Cadre Européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer, Paris, 2001 : 71

En effet, les activités de médiations se divisent en activités orales et écrites. Il existe plusieurs combinaisons et modalités, selon la langue de départ et la langue d'arrivée et les types d'activités (conseil de l'Europe, 2001 :71).

Parmi les activités de médiation orale on trouve :

- Interprétation simultanée (congrès, réunions....)
- Interprétation différée ou consécutive (discours d'accueil, visite guidée....)
- Interprétation non formelle (pour des amis, de la famille...)

Parmi les activités de médiation écrite :

- Traduction précise (de contrat, de texte de loi,.....)
- Traduction littéraire (romans, théâtre,...)
- Le résumé
- La reformulation

En plus de cela, il faut distinguer les représentations médiales des textes d'origine et celles des textes cible qui peuvent être composés de plusieurs variantes. Une activité de médiation d'un texte d'origine écrit à n texte cible écrit serait par exemple la production d'un courriel à l'aide d'informations sélectionnées, d'un texte d'origine oral à un texte cible oral serait un jeu de rôle. La médiation de contenus des affiches serait une tâche de médiation d'un texte écrit à un texte cible oral, alors que le résumé par écrit d'un texte audio serait une médiation d'un texte d'origine oral à un texte cible écrit.

De façon général, il est plus facile de jouer le rôle de médiateur de la langue étrangère vers la langue maternelle. La médiation entre plusieurs langues étrangères est également possible²⁴ (Erdmann, 2012 :75).

Une activité de médiation efficace et réussie demande de réunir certains critères. En effet, les activités de médiation devraient être intégrées à la hématique du cours de langue en simulant ainsi une situation communicative réaliste à travers l'utilisation de matériel authentique.

²⁴Erdmann, L, « multilingual sprachmittlung », 2012 :75

Chapitre III

Pour répondre à nos question de recherche, et la vérification de notre hypothèse sur le terrain, dans ce chapitre nous allons exposer deux types d'enquêtes, à quel point se fait le recours à la langue maternelle dans une classe de langue.

1. Description du terrain :

Notre observation a été réalisée de 03 à 14 Avril 2016 au niveau du C.E.M de Boutchacha Ahmed à Mostaganem, situé à la cité « EL Salem ».

2. Description de l'échantillon :

Dans cette enquête nous choisissons une classe de première année moyenne. Nous avons assisté dans des cours habituel chez une enseignante de langue française. Un groupe qui constitue de 35 élèves dont leur langue maternelle est l'arabe et le français est la première langue étrangère.

3. Description de corpus :

Notre étude porte, dans un premier temps, sur quelques heures d'observations des cours habituels dans une classe de la première année moyenne afin de détecter la présence de la L1 dans les cours de FLE, dans un deuxième temps, nous avons effectué un questionnaire

adressé à des enseignants afin de mettre leurs réponses et leurs points de vue qui consiste à mieux comprendre ce phénomène.

4. Contenu du questionnaire :

En tout, nous avons distribué notre questionnaire à qui enseignent au niveau moyen. Ainsi ce questionnaire est constitué 10 questions, adressé à 10 enseignants.

Nous avons tenu à leur expliquer l'intérêt de ce questionnaire pour la suite de notre travail. Pour cela, nous les avons invités à prendre tout le temps nécessaire pour répondre à nos questions.

4.1. Collecte des données :

1/Le questionnaire est un moyen qui nous permettra d'interroger plusieurs personnes en même temps pour avoir des réponses à nos questions. Une meilleure façon de faire participer les enseignants d'une façon anonyme à notre réflexion sur le recours à la langue maternelle dans les classes de français langue étrangère.

2/ Décrire et d'analyser les alternances codiques dans des classes de la première année moyenne.

3/ Observer dans quel cas les élèves ont recours à la L1 et à décrire le potentiel acquisitionnel de ces recours par rapport à l'apprentissage du français.

4/ S'avoir si l'enseignant refuse ou accepte le recours à une autre langue durant l'enseignement du français.

5. Dépouillement des résultats :

Afin de saisir la méthodologie suivie dans l'analyse des résultats recueillis, nous présentons les résultats sous forme de tableaux et histogrammes, qui contiennent les pourcentages de chaque réponse suivie d'un commentaire.

Question N° 01 :

Vous enseignez depuis :

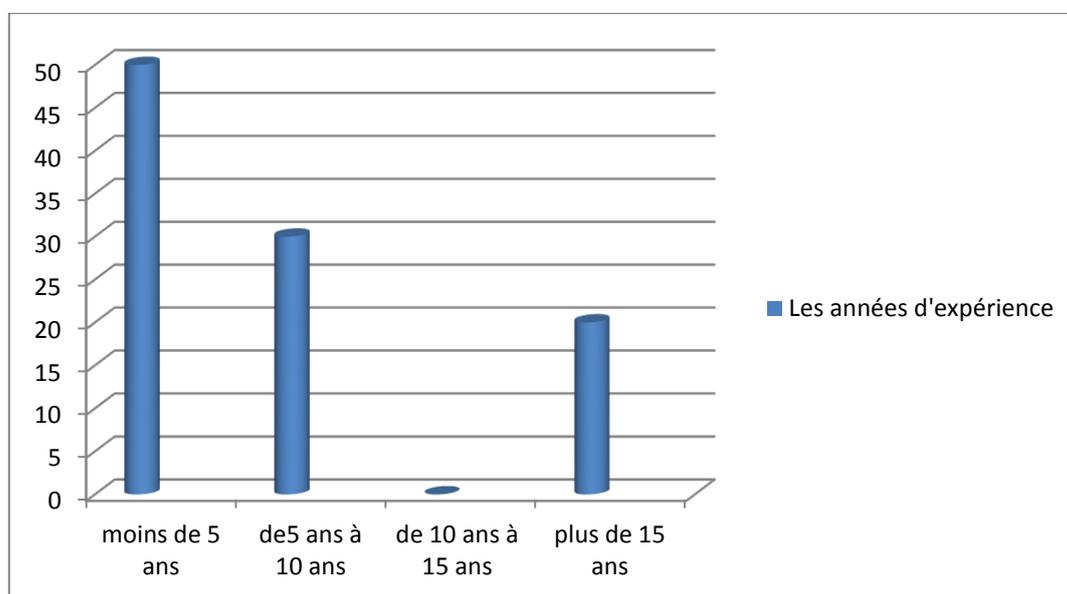
- Moins de 5 ans
- De 5 ans à 10 ans
- De 10 ans à 15 ans

- Plus de 15 ans

Tableau 01 : Les années d'expérience :

	Nombre des enseignants	Fréquence en %
Moins de 5 ans	5	50
De 5 ans à 10 ans	3	30
De 10 ans à 15 ans	0	00
Plus de 15 ans	2	20
Total	10	100

Histogramme 01 : Les années d'expériences



A partir du tableau ci-dessus ; nous observons que, sur 10 enseignants, 5 enseignants qui égale 50% ont moins de 5 ans dans le domaine de l'enseignement de la langue française. Il y a 3 enseignants qui égale 30% ont de 5 à 10 ans d'expérience ainsi que 2 enseignants qui égale 20% ont plus de 15 ans et enfin, 00% ceux qui ont de 10 ans à 15 ans.

Nous remarquons une certaine différence entre les éléments qui composent notre échantillon, La moitié (50%) est représentée par un groupe d'enseignants ayant moins de 5 ans de pratique dans le domaine d'enseignement. Ces enseignants ont donc une absence d'expérience.

Par contre, l'autre moitié est divisée entre (30%), qui ont une petite expérience de 5 ans à 10 ans dans le domaine. Et (20%) qui ont de l'ancienneté dans le domaine de l'enseignement, a une expérience considérée par plus de 15 ans.

Question N° 02 :

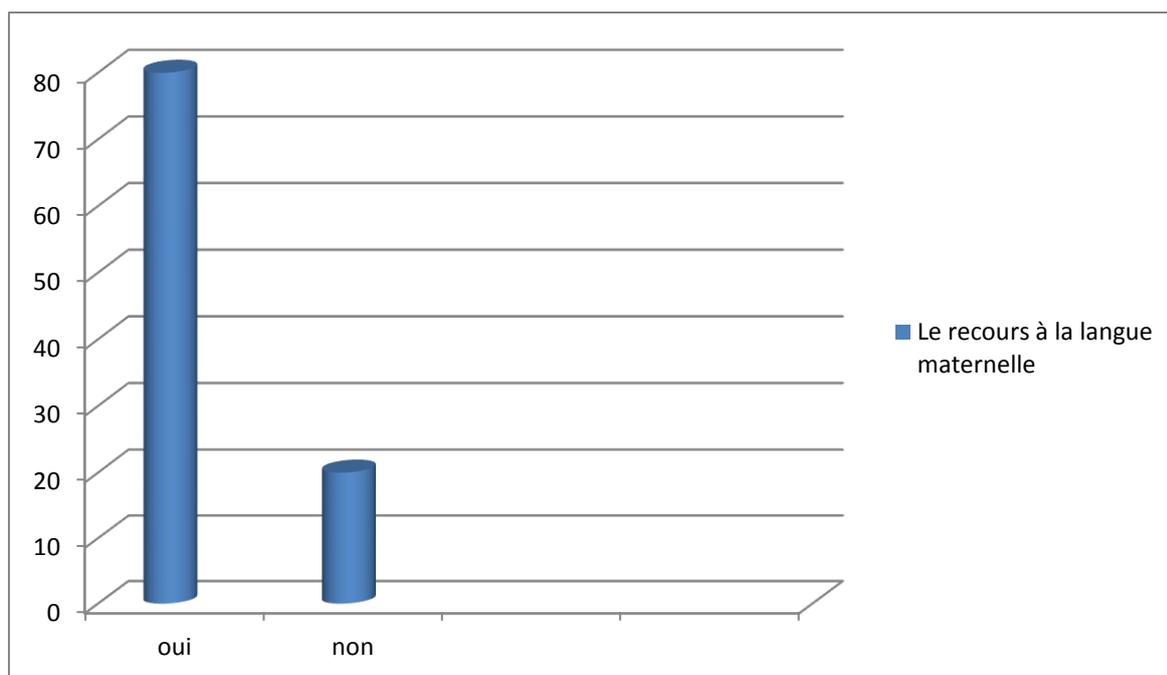
Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

- Oui
- Non

Tableau 02 : Le recours à la langue maternelle

	Nombre des enseignants	Fréquence en %
Oui	8	80
Non	2	20
Total	10	100

Histogramme 02 : Le recours à la langue maternelle



Selon les résultats de tableau ci-dessus, nous remarquons que la majorité des enseignants font le recours à la langue maternelle dans le cours du français.

Par contre, une minorité désigne par 20% qui ne font pas le recours à la langue maternelle pendant le cours du français langue étrangère.

D'après ce qui précède, on trouve que la plus part de nos enseignants font le recours à la langue maternelle pour expliquer les mots difficiles, ou pour que le message est bien transmis. Ils expliquent ce résultat, d'une part, par les élèves qui ont des difficultés, qui n'ont pas un bagage linguistique suffisant. Et d'autre part, le manque d'expérience chez eux.

Mais les enseignants, qui ne font pas le recours et qui présentent une minorité des enseignants qui ont une bonne expérience dans le domaine de l'enseignement, voient aussi que c'est anti-pédagogique le recours à la langue maternelle.

Question N° 03 :

Quand vous posez des questions, les réponses de vos élèves sont en :

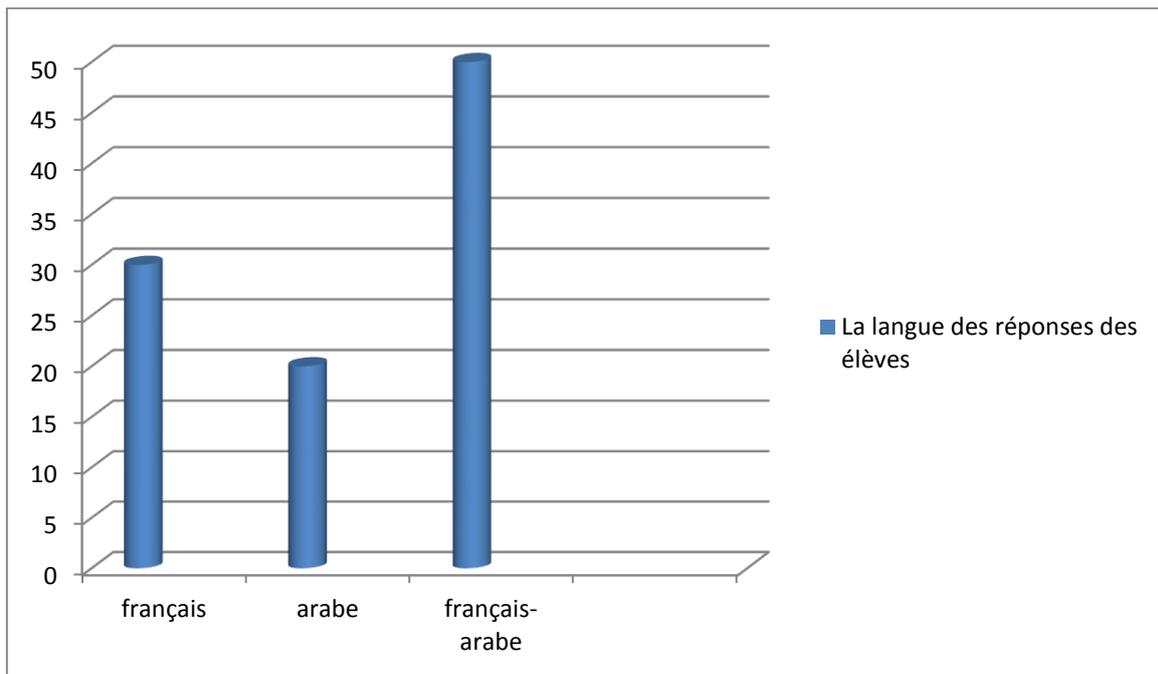
- Français
- Arabe

Tableau 03 : la langue des réponses des élèves

Nombre des enseignants	Fréquence en %
------------------------	----------------

Français	3	30
Arabe	2	20
Français- arabe	5	50
Total	10	100

Histogramme 03 : la langue des réponses des élèves



Comme l'indique le tableau ci-dessus, 50% qui présente 5 sur 10 enseignants qui utilisent l'alternance français-arabe pour répondre aux questions des enseignants. En revanche, seulement 30% des élèves qui répondaient en langue française. Pour les réponses en arabe ne marquent que 20%.

Les résultats obtenus indiquent que la plupart des apprenants répondent en utilisant leur langue source au sein d'un cours du français.

Les réponses en langue française marquent un bon pourcentage ce qui explique que les apprenants pensent en langue française.

Question N° 04 :

A quel degré utilisez-vous le recours à une autre langue ?

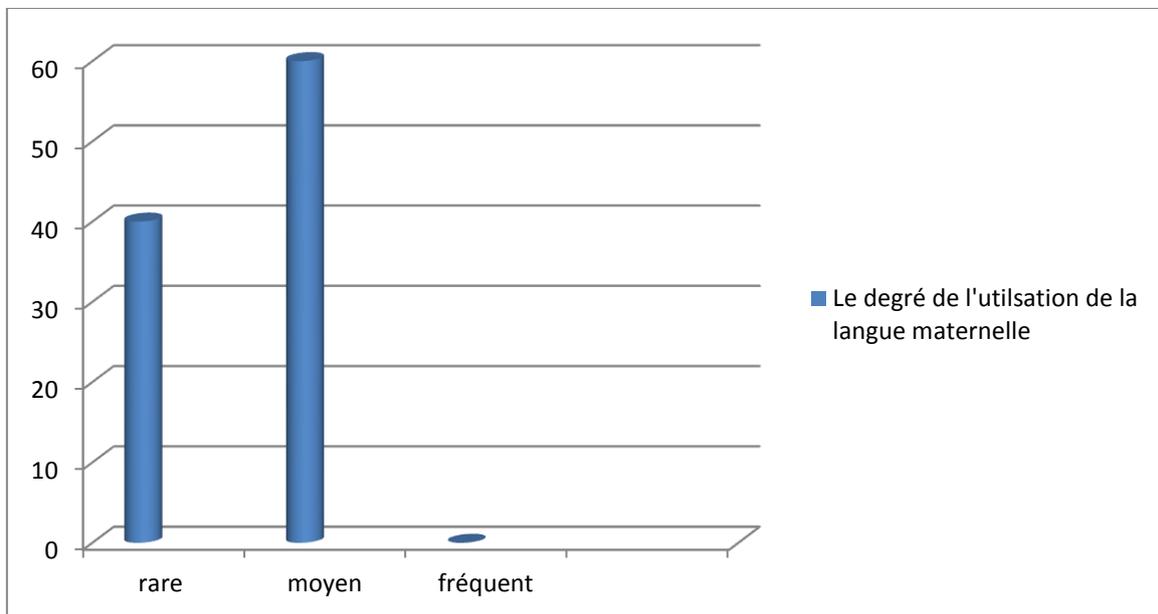
- Rare
- Moyen

- Fréquent

Tableau 05 : le degré de l'utilisation de la langue maternelle

	Nombre des enseignants	Fréquence en %
Rare	4	40
Moyen	6	60
Fréquent	0	0
Total	10	100

Histogramme 04 : le degré de l'utilisation de la langue maternelle



Le tableau ci-dessus montre que 60% des enseignants ont répondu « moyen » qui fait le recours à la langue maternelle. En revanche, le degré de l'utilisation de 40% des enseignants de la langue maternelle dans la classe de langue est rarement.

Les résultats trouvés indiquent que la majorité des enseignants ont recours parfois à la langue maternelle pour faciliter l'apprentissage de certaines situations ; tant que les enseignants, qui ont répondu rarement sur cette question, n'utilisent pas la langue maternelle dans le cours du français langue étrangère.

Question N° 05 :

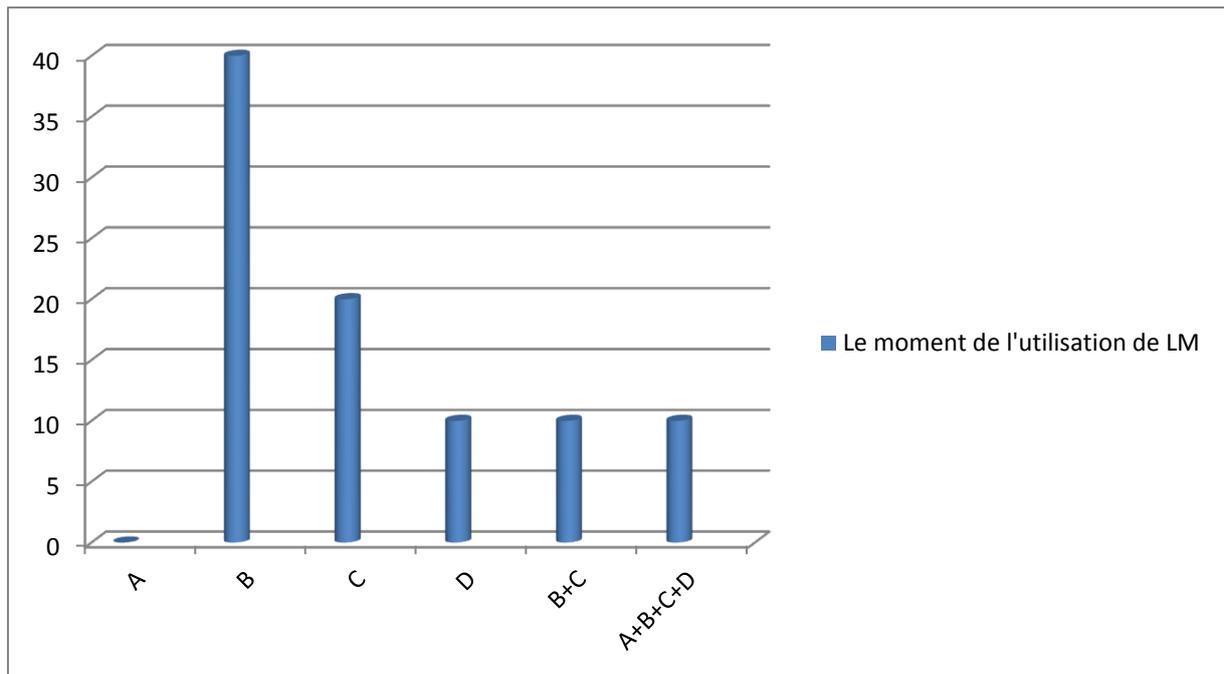
Utilisez-vous le recours à la langue maternelle pour :

- Gagner du temps
- Assurer la compréhension
- Souligner des idées importantes
- Organiser le travail en classe

Tableau 05 : le moment de l'utilisation de la langue maternelle

	Nombre des enseignants	Fréquence en %
A : gagner du temps	0	0
B : assurer la compréhension	4	40
C : souligner des idées importantes	2	20
D : organiser le travail en classe	1	10
B+C	1	10
A+B+C+D	1	10
B+D	1	10
Autre	0	0
Total	10	100

Histogramme 05 : le moment de l'utilisation de la langue maternelle



L'observation de ce tableau montre que 40% des enseignants du moyen utilise le recours à la langue maternelle pour assurer la compréhension. Ainsi, 20% pour souligner des idées importantes. Tandis que 10% seulement des enseignants font le recours pour organiser le travail en classe et pour gérer la discipline et également pour assurer la compréhension des consignes.

Cela s'explique par le fait que ces enseignants de FLE ne s'interdit pas complètement le recours à la langue première en classe langue commune entre l'enseignante et ses élèves. L'emploi de la langue maternelle de la part de ces enseignants est fait pour assurer la compréhension et faciliter l'apprentissage.

Questions N° 06 :

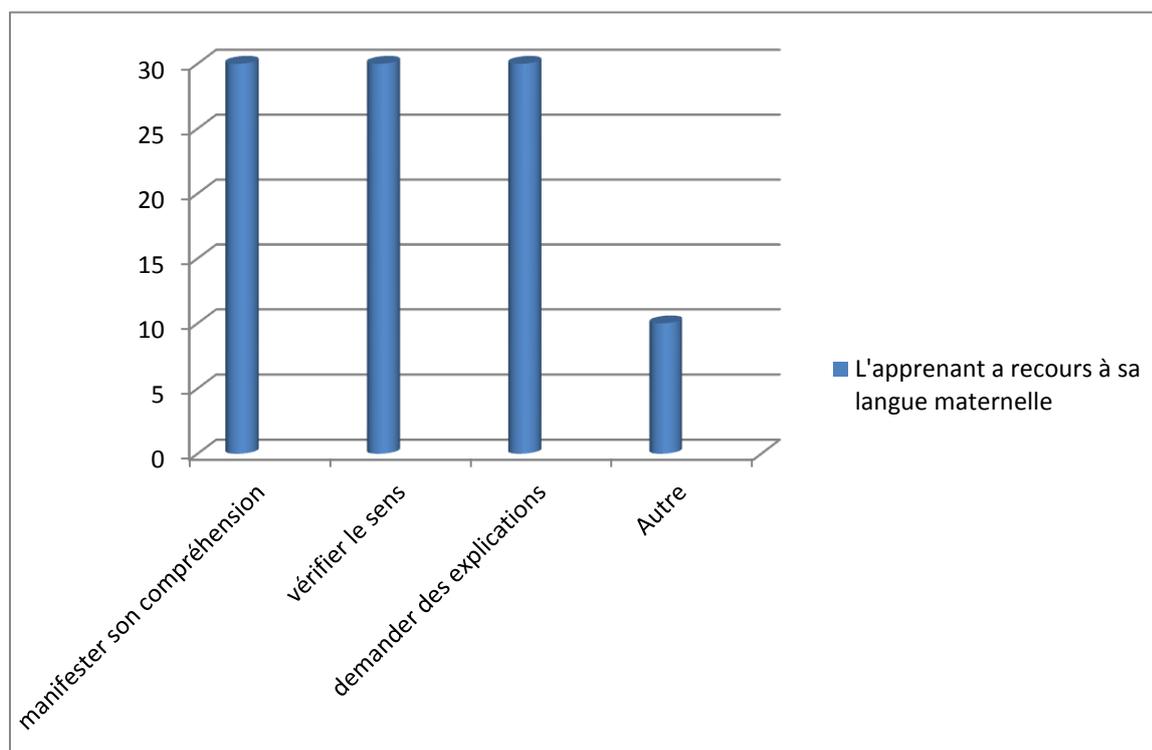
L'apprenant a recours à sa langue maternelle pour :

- Manifester son incompréhension
- Vérifier le sens
- Demander des explications

Tableau 06 : l'apprenant a recours à sa langue maternelle :

	Nombre des enseignants	Fréquence en %
A : manifester son incompréhension	3	30
B : vérifier le sens	3	30
C : demander des explications	3	30
Autre	1	10
Total	10	100

Histogramme 06 : L'apprenant a recours à sa langue maternelle :



Ce tableau montre que 30% des enseignants ont trouvé que les élèves font le recours à la langue maternelle pour manifester son compréhension. Ainsi, pour vérifier le sens et demander des explications. Tandis que, 10% des enseignants n'ont pas répondu sur cette question.

Les résultats obtenus nous aideront de dire que les élèves utilisent la L1 à n'importe quel moment ; il l'emploie surtout quand ils ont besoin de dire quelque chose et que les mots leur manquent pour s'exprimer.

Les enseignants qui n'ont pas répondu sur cette question montrent qu'ils interdisent l'emploi de la langue maternelle dans un cours du français.

Question N° 07 :

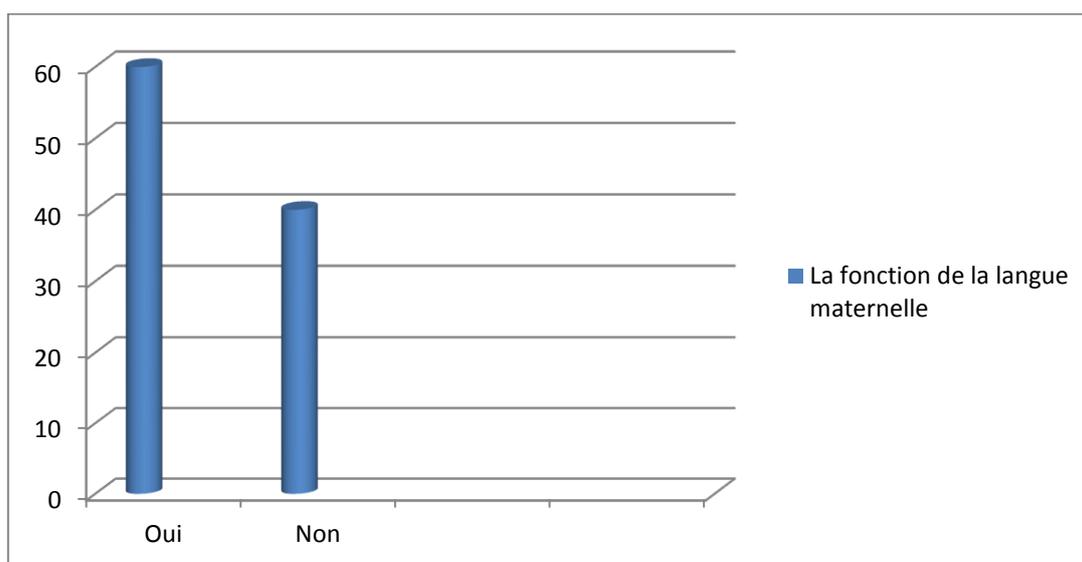
Considérez-vous le recours à langue source comme étant une stratégie d'apprentissage d'une langue étrangère ?

- Oui
- Non

Tableau 07 : la fonction de la langue maternelle.

	Nombre des enseignants	Fréquence en %
Oui	6	60
Non	4	40
Total	10	100

Histogramme 07 : la fonction de la langue maternelle



A partir ce tableau, 60% des enseignants considèrent que le recours à la langue maternelle comme étant une stratégie d'apprentissage. Alors que 40% des enseignants refusent cette idées et pensent que la langue maternelle sert des fonctions dans une classe de langue mais elle n'est pas une stratégie d'apprentissage.

Les réponses des enseignants nous éclairent que la langue maternelle est considérée comme une stratégie d'apprentissage dans le cours du français et qu'elle occupe une place importante dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

Question N° 08 :

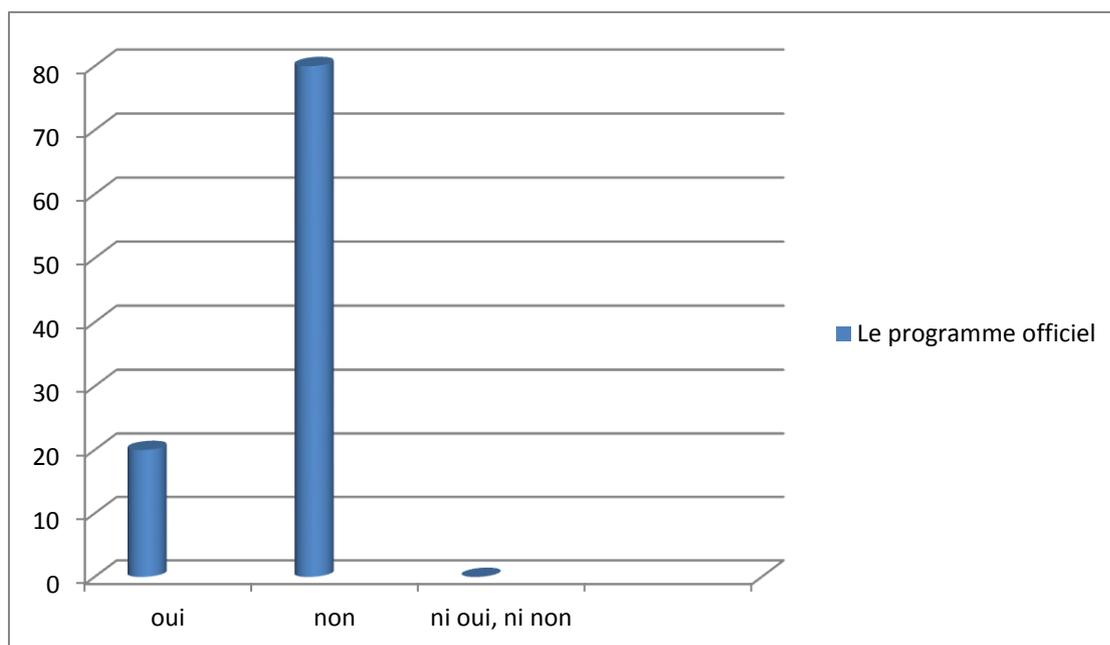
Est-ce que la tutelle dans son programme officiel permet le recours à la langue maternelle lors du cours du français ?

- Oui
- Non

Tableau 08 : le programme officiel

	Nombre des enseignants	Fréquence en %
Oui	2	20
Non	8	80
Ni oui, ni non	0	0
Total	10	100

Histogramme 08 : le programme officiel



Ce tableau indique que la majorité de nos enseignants 80% répondaient que la tutelle dans leur programme officiel ne permet pas le recours à une autre langue durant la séance de français langue étrangère.

En revanche, c'est seulement 20% des enseignants qui disent que la tutelle dans leur programme officiel permet le recours à la langue maternelle.

Les résultats obtenus montrent que la plus part des enseignants ont confirmé qu'il n'y a pas de programme officiel qui permet le recours à la langue maternelle dans un cours de français langue étrangère ; pourtant on trouve des traces de ces pratiques de recours à la langue maternelle et d'alternance des langues présentent dans la classe de la part et des enseignants et des apprenants.

Une minorité, qui disent que le recours à la langue maternelle n'est pas interdit dans la classe de langue étrangère, manque de savoir de ce qui est venu de la part de programme officiel.

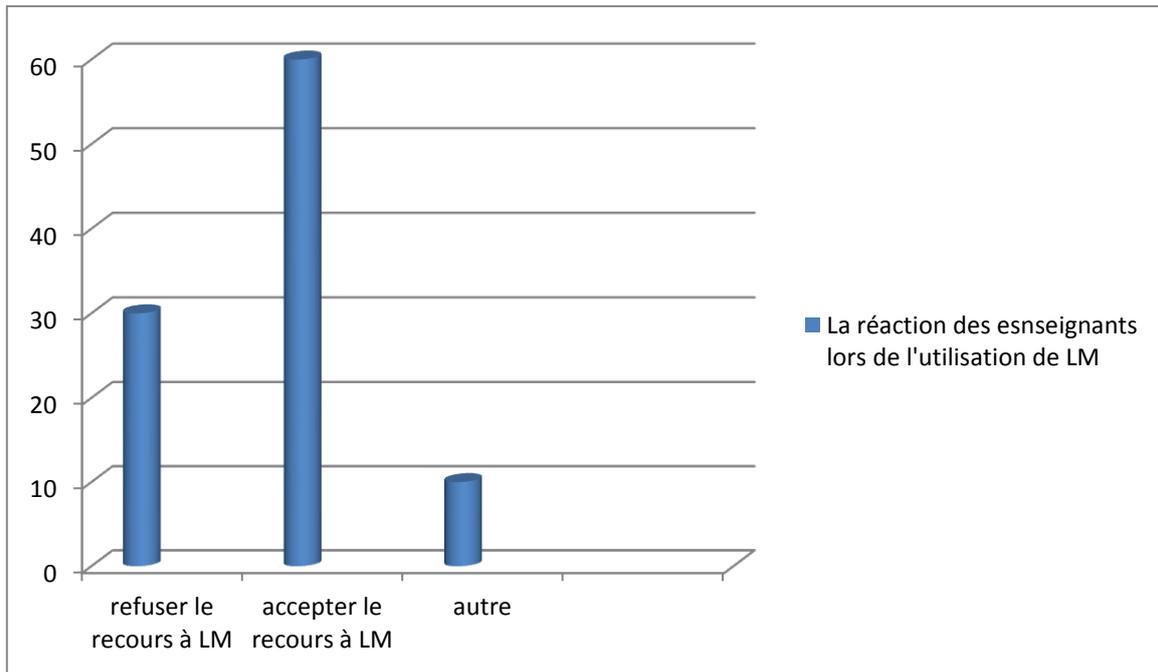
Question N° 09 :

Comment réagissez-vous vis-à-vis de la langue maternelle des apprenants en classe ?

Tableau 09 : la réaction des enseignants lors de l'utilisation de LM :

	Nombre des enseignants	Fréquence en %
Refuser le recours à la langue maternelle	3	30
Accepter le recours à la langue maternelle	6	60
Autre	1	10
Total	10	100

Histogramme 09 : la réaction des enseignants lors de l'utilisation de LM :



Le tableau ci-dessus indique que 60% des enseignants acceptent le recours à la langue maternelle dans un cours de français. Tandis que seulement 30% des enseignants refusent la langue maternelle et s'efforcent d'imposer la règle de devoir interagir en langue étrangère. Et, 10% des enseignants n'ont pas répondu sur cette question.

Les résultats obtenus montrent que la majorité des enseignants acceptent à la rigueur le recours à la langue maternelle qui est justifié par un manque de moyens linguistiques pour s'exprimer et interagir en L2. Par contre, une minorité des enseignants voient que la LM est un élément perturbateur, voir bloquant à l'acquisition de la L2.

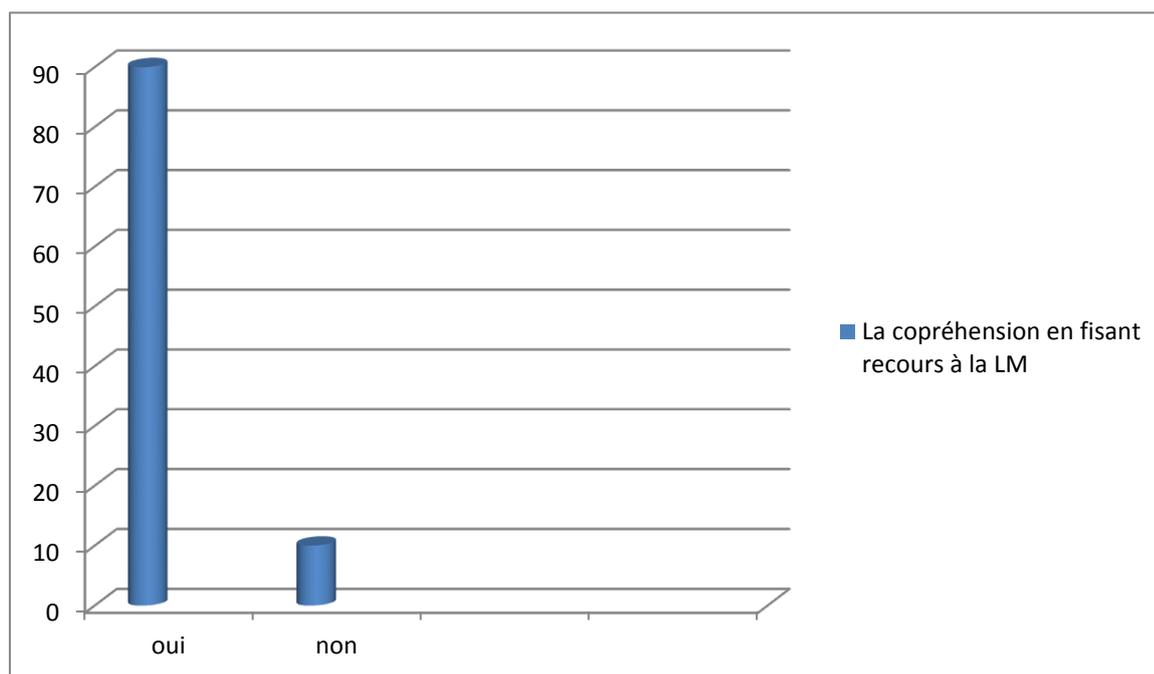
Question N° 10 :

Pensez-vous que les apprenants peuvent mieux acquérir la compréhension du sens implicite de la langue étrangère en faisant recours à la langue maternelle ?

Tableau 10 : la compréhension en faisant recours à la LM :

	Nombre des enseignants	Fréquence en %
Oui	9	90
Non	1	10
Total	10	100

Histogramme 10 : La compréhension en faisant le recours à la LM



D'après ce tableau, 90% des enseignants pensent que l'apprenant peut mieux acquérir une langue étrangère en faisant le recours à la langue maternelle. Et, 10% des enseignants disent que le recours à la langue maternelle n'est pas aussi important pour la compréhension d'une langue étrangère.

Les résultats obtenus indiquent que les enseignants sont d'accord que la langue maternelle peut être une aide de mieux comprendre le sens implicite d'une langue étrangère.

6. Observation de classe :

Nous avons effectué trois séances d'observation dans une classe de première année moyenne. Nous avons choisis de faire des observations non-participantes accompagnées de prise de notes, et cela pour détecter l'utilisation de la langue première dans un cours du français langue étrangère.

Séance 1 : séance de lecture

Elève : maitresse je lis

Enseignante : Amine lit le texte.

Enseignante : c'est quoi une fille rancunière ?

Elève : [ya'is] / désespéré

Enseignante : non

Elève : [yahqid] / avoir de la rancune

Enseignante : oui.

Enseignante : proximité qu'est-ce que ça veut dire ?

Elève1 : [bijenib] / proximité

Enseignante : oui, mais dis-le en français on a déjà vu un mot qui veut dire presque la même chose.

Elève2 : à côté.

Enseignante : donnez-moi des exemples.

Elève : J'habite à proximité du C.E.M Bouthacha.

Explication :

L'enseignante demande l'explication du mot. La réponse donnée par l'élève est fautive et l'enseignante réagit. Un autre élève a trouvé la bonne réponse, l'enseignante accepte ce qui est dit en arabe sans pour autant reprendre lui-même la formulation arabe.

L'enseignante accepte le contenu des élèves mais s'attache à rappeler de le dire en utilisant la langue étrangère. Elle veut, en quelque sorte, enseigner et faire apprendre aux élèves de s'exprimer en langue étrangère.

Séance2 : séance d'exercice

Enseignante : qu'est-ce qu'on doit faire dans cet exercice ?

Elève1 : [nerakbojomel] / construit des phrases.

Enseignante : parle en français

Elève 2 : former des phrases.

Enseignante : [w kifach n'samiw] l'hôpital ? / Comment peut-on l'appeler ?

Elève : le lieu

Enseignante : très bien

Un élève a donné une phrase et il a dit : « un menuiserie »

Enseignante : est-ce que c'est « un » ou c'est « une » menuiserie.

Elève : maitresse « une » [khater bel çarbya : el makhbazat] / parce que en arabe c'est une boulangerie

Enseignante : [ma tchoufouchlelçarbya] / n'utiliser pas l'arabe/

Enseignante : chercher dans le dictionnaire est ce que le mot « boulangerie » masculin ou bien féminin ?

Explication :

Les élèves croient que le genre du mot en arabe c'est le même en français, et l'enseignante leur a demandé de ne pas traduire le mot en langue arabe, cela provoque alors au phénomène de l'interférence phonétique.

L'enseignante fait appel à la langue arabe dans le cas des interdictions pour montrer aux élèves que ce n'est pas juste de comparer les deux langues.

La langue maternelle est utilisée dans cette séance par l'enseignante pour expliquer le cours dans le but de faciliter la compréhension et favoriser l'apprentissage.

Séance 3 : séance de conjugaison

L'enseignante pendant l'explication de la leçon :

L'enseignante : lorsque on conjugue le verbe au futur [nekhaliw] le verbe comme il est et on ajoute la terminaison.

L'enseignante : [kinchouf] la terminaison / quand je vois/ la terminaison [tekhalininaçraf] le temps [wa] /et/ le groupe du verbe.

L'enseignante : [hadoutahfthom] par cœur.

Explication :

La langue première est utilisé dans cet exemple par l'enseignante pour expliquer le cours dans le but de faciliter la compréhension et favoriser l'apprentissage.

7. corrélation entre collecte des données et les résultats de l'observation directe :

Au-delà de ces analyses, ces enquêtes effectuées auprès des enseignants et des apprenants nous sommes parvenus que la langue maternelle occupe une place importante dans l'enseignement apprentissage de français langue étrangère. En effet, dans cette classe de langue, la prise de parole n'est pas équilibrée entre les élèves et l'enseignant. Les interactions sont dominées par une forte présence de questions de la part de l'enseignant et la majorité des échanges réalisés de la part des élèves sont produites en L1 alors que la L2 n'est utilisée par eux que pour le maintien de la communication (oui-non) ou reprise par un mot isolé ou d'un lexème.

En revanche, les enseignants voient que le recours à la langue maternelle est susceptible d'assurer l'intercompréhension et faciliter la communication.

Conclusion :

L'analyse de notre corpus montre que la langue maternelle peut jouer un rôle important dans le processus d'apprentissage d'une langue étrangère. En effet, nous avons déjà pu observer que ce recours peut constituer une aide précieuse et bienvenue à l'apprentissage de la langue. Dans ce sens la langue maternelle n'est pas interdite du cours du français. Les données de l'enquête indiquent que les élèves ainsi que leurs enseignants ont recours à la langue première pour sortir d'un blocage et pour confirmer et faciliter la compréhension.

Pour conclure notre travail de recherche qui porte sur « la médiation langue maternelle, langue étrangère dans l'acquisition du FLE » chez les apprenants de la première année moyenne. Il est nécessaire de noter que la médiation est souvent un remède à des difficultés d'intercompréhension et de communication, le recours à la langue source se fait afin de sortir d'une situation de blocage.

En théorie, le programme officiel montre que pour avoir un apprenant autonome, la langue maternelle n'a pas sa place dans un cours du français langue étrangère. Par contre, dans la pratique, les choses ne sont pas aussi simples, les données de l'enquête montrent que les apprenants ainsi que leurs enseignants ont recours à la langue maternelle en classe de langue.

En effet, d'après notre analyse des résultats obtenus à travers un questionnaire destinés aux enseignants de français du cycle moyen et des observations en classe de langue, nous avons constaté que le recours à la langue première au sein d'un cours du français remplit pas mal de fonctions au service de la communication et l'apprentissage de la langue française, ce qui nous a permis de confirmer et de valider nos hypothèses.

La médiation linguistique représente une activité réelle de tous les membres de société. Chaque élève peut également se trouver face à une situation qui lui demande de prendre le rôle d'un médiateur pour que la communication réussisse. C'est pour cela, qu'on peut considérer la médiation dans une classe de langue comme une stratégie d'enseignement/apprentissage des langues étrangères. Donc, c'est très important de s'intéresser à la langue source des apprenants et de leurs compétences plurilingues acquises dans le contexte social et familial, parce que cette dernière joue un rôle inévitable dans le processus de l'appropriation d'une autre langue.

Par ailleurs, l'enseignant, par son rôle, exerce un contrôle important sur les activités interactives. Il travaille activement à la facilitation du déroulement des échanges avec les apprenants encore peu compétent. Il doit veiller au maintien de l'intercompréhension, tout en visant un progrès de l'enfant dans la langue française.

Finalement, on peut dire que le recours à la langue maternelle est considéré comme une stratégie d'apprentissage car c'est en construisant une compétence plurilingue qu'on devient sujet plurilingue.

L'apprenant face à la langue étrangère se trouve devant une insécurité linguistique. Le recours à la langue première lui donne une certaine confiance et l'encourage à apprendre et

comprendre le français. Cela lui permet aussi de construire un savoir en langue française plus concret et plus solide.

D'un autre côté, l'enseignant utilise la langue maternelle pour faciliter la compréhension à l'apprenant, surtout lorsqu'il s'agit d'un niveau débutant, même si certains inspecteurs n'approuvent pas ce comportement.

Bien sûr, il ne faut pas trop abuser, puisque l'objectif de l'apprenant est d'apprendre à communiquer en langue française. Cette situation exige un certain dynamisme de la part de l'enseignant pour gérer les interactives dans sa classe.

En effet, il doit savoir utiliser la langue maternelle au sein du cours à des moments propices pour permettre à l'apprenant un enseignement enrichissant et efficace.

Bibliographie

- a) BENRABEH, M, « langue et pouvoir en Algérie », Ed Seguiet, Paris, 1999, P.09
- b) SIMON, D-L, « alternance codique en classe de langue : rupture de contrat ou suivie, étude linguistique appliquée, Ed Didier, Paris, 1997, P (445-467)
- c) SEBAA, R, « culture et plurilinguisme en Algérie », Paris.
- d) BENRABEH, M, « l'arabe algérien véhicule de la modernité », Paris, 1993, P. 177
- e) DABENE, L, « Langues et migrations », Grenoble, Publication, 1981, P.39
- f) DABENE, L, «
- g) CAUSA, M, « l'alternance codique dans l'enseignement d'une langue étrangère : stratégies d'enseignement bilingue de savoir en langue étrangère », Peter Lang, 2002, P.18
- h) CAUSA, M, «
- i) DJAOUT, L, « des acquis ? », Ruptures, N°15 ? 20 au 26 avril 1993
- j) GRANDGUILLAUME, G, « arabisation et politique au Maghreb », Paris, 1983
- k) GRANDGUILLAUME, G, « la francophonie en Algérie »
- l) CASTELLOTI, V, « la langue maternelle en classe de langue étrangère », Paris, CLE International, Collection DLE. 2001
- m) EHRHARTS, S, « l'alternance codique dans le cours de langue : le rôle
- n) de l'enseignant dans l'interaction avec l'élève » Sarre, 2003
- o) CUQ, J-P, et GRUCA, I, « cours de didactique du français langue étrangère » Grenoble, 2006
- p) MARTINEZ, P, « la didactique des langues étrangère », Paris, 2004

Articles :

- a) CASTELLOTI, V, langue maternelle, langue étrangère mariage d'amour ou de raison.
- b) Colloque Acedle, la médiation en didactique des langues : formes, fonctions, représentations, 2017
- c) STAMBOULI, M, le choix des langues d'enseignement et d'apprentissage : est-ce la principale cause d'échec scolaire de l'enfant ?, quotidien d'Oran, 2015
- d) Conseil de l'Europe, Cadre Européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer, Paris, 2001 : 71

Sitographie :

- a) Raynal, François et Rieuier, Alain cité par Capra et Arpin, Lucie « la médiation pédagogique de l'enseignant : une composante essentielle dans l'apprentissage par projet », disponible sur : <http://www.erdit.org/culture>
- b) Rezeau, Joseph, « médiation, médiatisation et instrument d'enseignement » disponible sur le site : <http://asp.revues.org/1656> ; DOI : 10.4000/asp.1656)
- c) Chini, Danielle, « médiation : quelques remarques sur un terme pluriel », disponible sur : <http://asp.revues.org/>
- d) Boudreau, A & Perrot, M « quel français enseigner en milieu minoritaire ? minorité et contact de langues, 2005 disponible sur : <http://www.univ-rouen.fr/davantage/gltopol>.

Le questionnaire :

Le questionnaire ci-dessous est destiné aux enseignants de la première année moyenne, dans le cadre d'une enquête pour l'élaboration d'un mémoire de fin d'études sur l'impact de la langue maternelle dans l'acquisition du FLE ; afin d'obtenir un master en langue française. Ainsi, nous vous prions d'y répondre. Merci.

1- Vous enseignez depuis :

- Moins de 5ans
- De 5ans à 10ans
- De 10ans à 15ans
- Plus de 15ans

2- Avez- vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

- Oui
- Non

3- Quand vous posez des questions, les réponses de vos élèves sont en :

- Français
- Arabe

4- A quel degré utilisez-vous le recours à la langue maternelle ?

- Rare
- Moyen
- Fréquent

5- Utilisez-vous le recours à la langue maternelle ; pour :

- Gagner du temps
- Assurer la compréhension des consignes
- Souligner des idées importantes
- Organiser le travail en classe

6- L'apprenant a recours à sa langue maternelle pour :

- Manifester son incompréhension
- Vérifier le sens
- Demander des explications

7- Considérez-vous le recours à la langue source comme étant une stratégie d'apprentissage d'une langue étrangère?

- Oui
- Non

8- Est-ce que la tutelle dans son programme officiel permet le recours à la langue maternelle lors du cours de français ?

- Oui
- Non

9- Comment réagissez-vous vis-à-vis de la langue maternelle des apprenants en classe ?

.....
.....
.....
.....

10- Pensez-vous que les apprenants peuvent mieux acquérir la compréhension du sens implicite de la langue étrangère en faisant le recours à la langue maternelle ?

.....
.....
.....
.....

